

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS  
09 FEVRIER 2006**

**Présents :**

Elus municipaux :

Nathalie BEGUIER, Co-Présidente Elue, Geneviève RIZZI, Adjointe au Maire, Michel GENDREAU, Adjoint au Maire, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal.

Membres titulaires et membres suppléants :

Anne-Karine BESSEAU, Laurent FELIX, Florence MECHIN, Dominique OCTOBRE, Marc VECHAMBRE, Gilles ALBERT, Florence BARONE, Vincent BEAULIEU, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Alain CLUZEAU, Georges COLOMER, Alain CRIGNON, Françoise DEPLAGNE, Claudine DRIAN, Bernard FAOUEU, Catherine GANIVET, Philippe GENET, Anne-Marie GOURJAULT, Jacques KALBACH, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Christophe MICHAUD, Jacques MORIN, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Marc PERAN, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Jean-Marie WACK, Elisabeth GEMMERLI, Yves SULLET, Marie-Reine CHATAIGNON.

Agents municipaux :

Olivier THOMAS, Chef du service voirie, Laurence FAUCON, Responsable du service Vie Participative, Alain COURTAILLAC, Agence Municipale de Médiation, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

**Excusé(s) :**

Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, Alain GARCIA, Conseiller Municipal, Christiane BERNIS, Brigitte JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Anne-Marie KUHN.

**Absent(e)s :** Olivier AROLDI, Jean-Marc BOIZARD, Bernard BROUSSE, Jean-François BRUGIER, Olivier DUFOUR-HOUISSE, Maurice HIBERT, Damien MERCIER, Sylvie MERCIER, Jean SANCHEZ, Emilie WIEBER, Audrey CHARLIER, Laurence PINSLOUX, Muriel LACOMBE, Mimi GERVAIS, Christian GERVAIS.

Démission de Elyette AMIOT.

**Début de la séance 18h45**

Christophe MICHAUD informe le conseil de quartier du décès de Mme CENTAZZO (ancien membre du conseil de quartier et du bureau au tout début du mandat 2002) début janvier 2006, ses obsèques ont eu lieu le 5 janvier 2006.

**Objet : Approbation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 13 décembre 2005.**

**Réponse Conseil.**

Point sur les illuminations de Noël (page 3) : certaines observations n'ont pas été prises en compte : en particulier celles concernant la rue de la Gare (partie comprise entre les rues Solférino et des Trois Coigneaux). Ce problème devait être évoqué en décembre 2005. Constat en décembre 2005, toujours pas d'illumination sur cette portion de la rue de la Gare, à modifier.

Point sur l'ARYRA, rue de l'Yser (page 1) : retirer « en collaboration avec le conseil de quartier ». C'est à la demande du conseil de quartier et cofinancé avec le conseil de quartier de Saint Florent.

Le relevé de conclusion est accepté par le conseil de quartier, deux votes contre.

**Objet : Présentation des dossiers suivants :**

➤ Projet d'aménagement de la rue du Beau Soleil : la rue est étroite ce qui implique le maintien du sens unique, avec une limitation de vitesse à 30 km/heure. Des trottoirs seront aménagés de part et d'autre de la chaussée accessibles pour les personnes à mobilité réduite (pratiquement plus de seuil). Des potelets sont implantés sur tout le long de la chaussée pour empêcher le stationnement. Le service a demandé l'enfouissement des réseaux avant que les travaux de voirie ne commencent. Les travaux dureront environ deux mois. La planification exacte dépend

des réseaux. Le coût de l'opération s'élève à 90 000 euros TTC. Le service voirie viendra, de nouveau, au conseil de quartier pour présenter l'avancée du projet.

**Proposition Conseil/Public, réponse Mairie,**

- Où se trouve la grille pour l'écoulement des eaux, on ne la voit pas sur le projet qui est présenté ? Il serait préférable d'en prévoir afin d'éviter le problème connu en août 2004.

*La présentation est un aménagement de principe, il y a aura évidemment un équipement pour permettre l'engouffrement de l'eau.*

- Comment sera éclairée la rue ?

*L'éclairage va être étudié pour déterminer s'il faut le renouveler ou le renforcer.*

- Une sortie du musée d'Agescy est-elle envisagée sur la rue ?

*L'accès public se fera par l'avenue de Limoges.*

- Y aura t-il des zones de stockage de déchets pour les riverains ?

*Les riverains déposeront leur poubelle le long de la voie comme dans toutes les rues de Niort.*

- Retirer le poteau proche du STOP, les conducteurs sont contraints de dépasser la ligne pour avoir la visibilité.

- Les riverains de la rue du Beau Soleil ne pourront pas se garer dans la rue à cause des potelets, ils proposent soit une déduction fiscale soit la gratuité du parking Saint Hilaire à partir de 17h00.

*C'est une suggestion à proposer à la municipalité et à la SOPAC.*

L'Agence Municipale de Médiation indique qu'elle est souvent sollicitée dans cette rue pour des problèmes de nuisances sonores provoquées par les véhicules. Le projet proposé ce soir permettrait aux riverains de retrouver une tranquillité urbaine.

➤ Présentation du cahier des charges de l'aménagement du Parvis Notre Dame : le service propose un traitement minéral de la voie avec un pavage en granit, les sens de circulation ne seront pas modifiés. Rue de la Cure : les trottoirs seront réaménagés avec effet de seuil minime et le stationnement sera supprimé. Le stationnement sera en revanche maintenu dans la rue Bion et à l'est de l'église. Les trottoirs seront accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Une rampe est suggérée pour l'accès au Presbytère. Le service étudie la possibilité de dévier la circulation lorsqu'il y a un enterrement et étudie l'accès des riverains qui utilisent le porche pour aller à leur domicile. Les personnes concernées par l'aménagement seront informées lors d'une réunion publique. L'étude se déroulera pendant l'année 2006 pour des travaux en 2007. Le service reviendra au conseil de quartier au deuxième semestre 2006 pour présenter le projet.

**Proposition Conseil/Public, réponse Mairie.**

- Combien de places de stationnement seront supprimées ?

*Le bureau d'étude va le déterminer.*

- Est-il prévu de réduire la vitesse ?

*Selon l'aménagement prévu, il est envisagé de limiter la vitesse à 30 km/h.*

➤ Information sur le projet d'aménagement du rond-point Saint Jean d'Angely, rue Jean Jaurès : le service propose un rond-point face à l'ancien hôpital pour éviter la dangerosité de la priorité à droite en venant de l'Avenue Saint Jean d'Angely. Le service va mener une réflexion pour le passage du bus et l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

**Objet : Point sur les travaux des commissions.**

➤ Commission Voirie, Gilles ALBERT, animateur va envoyer les photos à Gérard LABORDERIE qui les transmettra au service voirie.

**Réponse Mairie/Conseil.**

Proposition de fiches de proximité :

- Rue Emile Cholois : revoir les trottoirs qui sont en mauvais état,

- Pont Bailey : utilisation du sonomètre pour étudier les nuisances sonores. Le pont est toujours très bruyant malgré les réparations,

- Rue de la Chamoiserie : demande du compteur de trafic pour étudier la circulation (intensité/vitesse),

- Parking de la Mégisserie : (place handicapée) déformation du sol par des racines de l'arbre, indisponibilité de la place. A voir avec le service pour se rendre sur place et déplacer la case « handicapés »,

- Rue Brin sur Seille/rue de Clou Bouchet : poser un miroir pour sécuriser la circulation des véhicules dans cette rue avec la rue du Clou Bouchet,

- Rue Pelet : revoir la rue et les trottoirs qui sont dégradés,

- 36 et 36 bis rue des Trois Coigneaux : ferraille dépassant de quelques centimètres, dangereux pour les enfants,

- Rue du 14 Juillet (devant le GAN) : différence de dénivellation (difficulté/chutes des personnes à mobilité réduite)

Intervention Public :

Le plot placé devant le CAC et à proximité du rond-point est en panne. Par ailleurs, le ralentisseur pour aller vers l'espace jeux est dangereux, proposition de l'enlever.

Miroir rue Brin sur Seille : prévoir un miroir supplémentaire pour la rue du Clou Bouchet.

➤ Commission Civisme et Citoyenneté, animée par Dominique OCTOBRE : la commission s'est réunie le 31 janvier avec la participation de l'Agence Municipale de Médiation qui a expliqué ses missions : médiation sociale/urgence sociale/prévention spécialisée. Chacun des membres de la commission avait sa définition du civisme et de la citoyenneté. La commission s'oriente vers l'élaboration d'une charte à l'issue des trois ans du mandat suivant un programme d'actions (actions avec les écoles/le conseil des jeunes...) à mettre en place pendant cette durée. Elle se fixe un projet par an et souhaite être un lieu de réflexion. La commission ne souhaite pas être un relais des fiches de proximité ni un « gendarme du civisme ».

#### **Réponse Conseil.**

Proposition de remplacer les termes « civisme et citoyenneté » par « Vivre en société ».

La commission a songé à plusieurs termes « partage de l'espace » ; « tolérance ».

➤ Commission Cadre de Vie/Environnement, animée par Anne-Marie GOURJAULT, Yves SULLET et Alain CLUZEAU (le compte-rendu de la commission est joint dans les dossiers). La commission présente les différentes demandes qui ont été traitées.

#### **Réponse Conseil.**

Proposition de fiches de proximité :

- MCC du Port : retirer la barrière en bois qui clôture le parking. Celle-ci est très dégradée (affiches pendantes ...),
- Place Saint Hilaire : changer le mobilier urbain,

Suite aux fiches questions établies lors du bureau du 18 janvier 2006, les réponses seront envoyées aux membres des commissions voirie et cadre de vie/environnement.

#### **Objet : Questions diverses/questions du public.**

- Place du Roulage : attente du résultat de l'appel d'offre si celui-ci est fructueux, les travaux devraient débuter le 21 février 2006.

- Rue de la Gare : une réunion est prévue avec les commerçants pour discuter sur l'aménagement proposé.

- Parcours Santé : les travaux de réaménagement sont prévus début mars 2006 pour deux mois. Il s'agit de réhabiliter l'existant.

- Rue de l'Arsenal : la rue est trop passagère avec la circulation du bus.

*Le bus n'a pas d'autre solution que d'emprunter cet itinéraire.*

- Intervention du responsable de la MCC du Port concernant la dégradation du site : une commission de sécurité est passée, un projet de réaménagement intérieur plus adapté est en cours.

- Couleurs Quartiers : proposition que le conseil de quartier puisse, par l'intermédiaire de la commission voirie, établir un recueil, où serait recensé l'ensemble des points noirs en matière de sécurisation et d'accessibilité sur le domaine public. Point qui sera évoqué lors du prochain bureau.

Il est indiqué aux conseillers de quartier la procédure à suivre pour recevoir l'Info Synthèse par e-mail.

Une information sur l'eau a été remise dans les dossiers.

Pour information, le public aura les réponses à ses questions au prochain conseil de quartier.

Comité Consultatif circulation/stationnement/pistes cyclables/dénomination de voies/urbanisme : Paul PELLETIER et Elisabeth GEMMERLI, volontaires.

Les réponses aux questions adressées par les commissions au bureau du 18 janvier 2006 vont leur être communiquées.

Points qui seront proposés au bureau, pour un prochain ordre du jour du conseil de quartier :

- Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager en présence de Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire,

- Projet du réaménagement du Bassin d'Orage (Tartifume) et travaux du Parcours Santé en présence de Manuel GASNIER, Chef du service Espaces Verts.

**Fin de la séance 21h30**

Informations complémentaires :

➤ Aménagement (passage piétons) du parking du Moulin du Milieu : ce projet, qui se trouve dans le périmètre du Donjon, est suspendu en attendant l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France,

➤ Place Aliénor d'Aquitaine : un relevé topographique va être fait. Un état des lieux ainsi qu'une rencontre sont à programmer avec les commissions cadre de vie/environnement et voirie. L'avant projet est possible en novembre 2006. Proposer le traitement de cette demande à la commission civisme et citoyenneté,

➤ Rue de Trois Coigneaux : le relevé topographique est effectué. Un programme d'aménagement est à travailler avec la commission voirie au mois de mars 2006. Les riverains seront concertés à l'automne 2006.

#### **PROCHAINES REUNIONS 2006**

##### **BUREAUX**

Mardi 7 mars: 19h15, Salle de réunion (hôtel de ville)

##### **CONSEILS DE QUARTIER**

Mardi 4 avril : 18h30, Salle de Justice de Paix